

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

CHRISTIAN-JOSEPH AKSANTI MUSENGE

TEL : +243990859003/+243843205774

WWW.CHRISTIANJOSEPHMUSENGE.COM

LETTRE OUVERTE ADRESSEE AU PRESIDENT DE LA
REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO, SON EXCELLENCE
FELIX-ANTOINE TSHISEKEDI/CHEF DE L'ETAT

JANVIER/ 2019

Excellence, Monsieur Le Président de la République ;

Mes Propositions et Attentes Républicaines vous sont adressées en votre qualité de 5^e Président de la République Démocratique du Congo,

Pour commencer, je vous adresse mes sincères félicitations ! Vous êtes le deuxième Président élu démocratiquement aux suffrages universels directs, de l'histoire de la République Démocratique du Congo.

Excellence Félix-Antoine Tshisekedi Tchilombo, Président de la République et Chef de l'Etat ;

Entant que citoyen congolais et combattant de la démocratie républicaine, je viens auprès de vous après votre brillante élection, pour vous adresser les attentes de la population à travers la République dont vous êtes appelé à conduire durant 5 ans.

Nous vous souhaitons la réussite, car votre succès est celui du peuple congolais en général, pour ce faire nous avons le devoir des vous adresser des recommandations et nos attentes sur lesquelles votre programme de gouvernance devait se focaliser, afin de redonner espoir à ce peuple longtemps meurtri par les affres de conflits armés nationaux et étrangers.

Un peuple qui est devenu errant sur la surface de la terre, tout simplement parce que ses dirigeants non pas réussi à réaliser des programmes qui combattent ces nombreuses difficultés.

Redonnez à la RDC sa Vivacité, sa Pacification, son Unité et sa Prospérité ;

Cela est possible avec le soutien du peuple uni, qui vous a fait gagner cette élection longtemps attendue et difficilement organisée.

Voici nos 22 Propositions des mesures à prendre et nos attentes pour l'exercice de votre mandat :

1. **Nous souhaitons la Révision de 9 articles de la Constitution** comme Suivants :

- ***L'Article 1^{ier} : Alinéa premier :***

Commençant par cet article ; ce n'est pas normal Excellence, nous somme une nation bénie de Dieu sur tous les plans et nous devons dédier notre pays à Dieu...***je propose qu'on modifie l'article en nous identifiant comme une nation Chrétienne et Laïc, et pas seulement laïc. Pourquoi un pays chrétien, parce que, nous somme à 90% composés des chrétiens.***

Cela ne viol pas la liberté de religion, mais nous identifier à notre créateur ne pose aucun problème. Il ya des pays musulmans au monde et cela n'a jamais été décrié car les musulmans y sont majoritaires.

- ***L'Article 70 : Alinéa 2 :***

Vous savez bien ici quelle est mon intention, à cause de cet article nous avons pris 3 ans de retard dans l'organisation des élections ; je pense que vous n'avez pas l'intention d'y recourir aussi à la fin de votre mandat.

Modifions cet article en limitant ce délai comme suivant :

A la fin de son mandat le président de la république reste en fonction jusqu'à l'installation effective du Nouveau Président élu. Ce délai ne doit pas dépasser 120 jours en accord avec l'article 73 sur la convocation du scrutin.

- L'Article 71 :

Excellence, Monsieur le Président de la République,

Nous voulons le retour de cet article tel qu'il a été voté au referendum, car sa modification entrave la cohésion nationale. Avant et Après les élections les forces politiques se divisent, la haine s'accroît en période électorale, alors qu'avec le second tour de l'élection présidentielle, cela permettait en 2006 aux forces politiques de se coaliser paisiblement et ces élections étaient un succès, malgré qu'un candidat à contester la victoire du gagnant, et qui a conduit à l'utilisation des armes pour remettre le gagnant dans son droit.

Nous avons vu qu'avec la Machine à Voter les élections se sont déroulées rapidement et économiquement parlant ; elles peuvent faciliter le retour à un deuxième tour, qui n'est plus un obstacle financier avec la Machine à Voter. Préférentiellement cela nous aidera à coaliser les forces politiques et renforcer la cohésion nationale.

- L'Article 82 :

Pour l'indépendance du pouvoir judiciaire, et comme nous voulons construire un Etat de Droit, cet article devrait être modifié de cette manière suivante :

Le conseil supérieur de la magistrature nomme, révèle de leurs fonctions et le cas échéants, révoque, par un arrêt : les magistrats de sièges, et des parquets, sur proposition du Président de la République

Nous devons mettre le président de la République dans une position du Respect de la loi. Le chef de l'Etat d'un Etat de droit, doit avoir lui en premier, crainte de la justice. Il faut le mettre dans une situation dont, tout ce qu'il pense, toutes ses décisions et son action soient dictés et conçus dans le respect de la loi.

Ainsi, alors quand le Président de la République respecte la loi à la lettre, quel autre citoyen du pays se permettrait de la violer ? Personne !

Et quand le pays se conduise dans la force de la justice, c'est un pays juste, droit, démocratique, stable, sans conflit et qui prospère.

- Les Articles 103, et 105 : Leurs derniers Alinéas :

Excellence Monsieur le Président de la République, les derniers alinéas de ces articles, nous ont conduits à endurer des institutions hors mandats, siégeant sans légitimité, nous devons les considérer comme

des dispositions transitoires maintenant car le pays avait plusieurs priorités en dehors de leurs remplacements. Modifions-les de la manière suivante :

Le mandat du député national/provincial/sénateur commence à la validation du pouvoir et expire après 5 ans. A la fin de leurs mandats, les élections doivent être organisées sans prolongement du délai ; sauf pendant les périodes de l'Etat de siège, Etat d'urgence ou Etat de guerre.

A notre avis on ne doit pas prévoir des excuses dans la constitution, en dehors des périodes d'urgences comme Etat de siège ou de guerre. Le pays doit mettre en place une administration disponible et ponctuelle.

- **Article 104 : le 5^e Alinéa :**

Nous voudrions aussi renforcer la légitimité de nos Sénateurs, et avec le retour au mode du second tour de l'élection présidentielle, cela sera aussi l'occasion au même jour de voter les sénateurs et pourquoi pas les gouverneurs des provinces aussi, aux suffrages universels direct.

Ou autrement nous pouvons accorder les élections sénatoriales aux institutions des entités territoriales décentralisées, donc permettre à ce que les sénateurs soient élus par les conseillers municipaux et locaux ! Cela renforcera l'importance de ces institutions de base et les partis politiques seront contrariés d'y aligner des candidats épanouis capables de bien animer le pouvoir à la base.

Et quand nous avons des entités de bases animées par des élites, c'est la force de notre administration publique depuis la source ou la base.

Voilà mes deux propositions pour la modification de cet alinéa consacrant les élections des sénateurs !

- **L'Article 158 : 1^{er} Alinéa :**

Excellence Monsieur le Président de la République, toujours dans le souci de rendre indépendant le pouvoir judiciaire nous devons modifier l'article sur la composition de la cour constitutionnelle comme suivant :

La désignation de ses membres doit se faire avec le cota suivant :

- **2 Sous l'initiative du Président de la République**
- **2 Sous l'initiative du Parlement**
- **Et 5 Sous l'initiative du Conseil Supérieur de la Magistrature**

Cela en complément avec l'article 82 de la constitution, tel qu'aussi proposé pour sa modification, confiera le pouvoir judiciaire à qui de droit dont le Conseil Supérieur de la Magistrature.

Excellence Monsieur le Président de la République, en homme droit que le peuple congolais accepte en vous, en vous confiant la magistrature suprême, nous avons confiance que vous vous dépasserez et rendrez le pouvoir judiciaire indépendant pour que cette nation soit conduite par la justice.

- **L'Article 198 : Alinéa 2 :**

En fin la plus grande préoccupation majeure de toute la population dans toutes les provinces c'est de voir un jour la constitution modifiée pour leur accorder de voter eux-mêmes leurs chefs d'exécutifs provinciaux (gouverneurs).

Les choix des élus provinciaux ont déçus plusieurs et c'était devenu conflictuels entre gouverneurs et élus provinciaux, dont les députés provinciaux supposaient qu'on leur imposait des candidats.

Confier cette tâche d'élection du gouverneur à la population donnera au gouverneur la mission de la population et non pas d'un groupe d'individus ayant suivi le mot d'ordre de leurs partis. L'élection des gouverneurs dans la législature passée, était comme une nomination que les assemblées devraient entériner ! Le peuple ne le veut vraiment plus, il faut lui remettre ce choix.

2. La Création des ministères d'éthique et nouvelle citoyenneté comme suivant :

Excellence Monsieur le Président,

Notre peuple a besoin de retrouver sa mémoire, de revenir aux respects de bonnes valeurs, d'enterrer la hache de guerre, de se dépasser des idéologies divisionnistes, tribalistes pour renforcer la cohésion nationale. C'est dans l'amour pour la patrie et pour nous tous que ce pays va aller de l'avant. Et pour y parvenir, OUI le dialogue est un moyen, mais la mise en place ou la légalisation des mesures d'éthiques est aussi importante.

Voilà pourquoi, nous vous demandons de créer ces deux ministères suivants pour accompagner cette volonté :

- **Un ministère de la Région et chargé des Organisations Basées sur la Religion :**

Pourquoi la religion doit avoir un ministère ?

D'abord parce que c'est une plus grande organisation qui nécessite un contrôle de taille. Ce n'est pas que le ministre doit s'ingérer dans le fonctionnement autonomes des confessions religieuses, mais le ministère aura en charge la responsabilité de veiller à ce que l'exercice du droit à la liberté de religion ne viol pas les lois du pays et autres instruments juridiques internationaux.

Exemple : les confessions religieuses peuvent aider comme partenaires de l'Etat pour la sensibilisation des mesures gouvernementales ou l'Etat peut coopérer avec ces confessions pour exécuter des programmes de l'agriculture, pêché et élevage !

Il ne faudrait pas considérer les églises comme les ASBL, car il y en a aucune qui l'est véritablement. Nos confessions religieuses sont des organisations philanthropiques et nécessitent un programme spécifique du gouvernement pour qu'elles soient bénéfiques au pays !

Il faut également clarifier ou catégoriser une organisation basée sur la religion et une confession religieuse. Dans notre pays il y a des mouvements politico-religieux, des confessions religieuses qui enseignent aux citoyens la paresse en les poussant à ne pas travailler etc.

- ***Un ministère ayant en charge la lutte contre les idéologies divisionnistes, tribalistes et de renforcement de la cohésion nationale :***

Ce n'est pas un secret pour personne que parmi les grands maux qui rongent le pays, il y a la haine tribale en forte progression. Et les ennemis de notre pays jouent sur ce point faible pour nous attaquer avec des semblant des rebellions revendiquant des protections ethno-tribales.

Il faut un ministère qui veille à cela, qui se chargera de réconcilier les congolais en permanence. En établissant une loi qui punira toute idéologie, tout propos divisionniste, proférer dans le pays contre une communauté quelconque, et cela à censurer même les publications sur les réseaux sociaux qui renforcent la progression de ce fléau.

Les autres pays avancés ne se citent pas les noms de références de leurs tribus quand il s'agit des nominations dans les gouvernements et autres postes de responsabilités du pays.

Ce ministère nous aidera à maintenir un dialogue permanent et à traduire en justice les organisations ou les individus qui se sont établis en architecte de la division.

Il nous empêchera aussi la balkanisation que rêvent nos ennemis, jaloux de la grandeur du pays que Dieu nous a donné en commun.

Avec ce ministère nous pouvons convoquer chaque année, un conclave de cohésion nationale, réunissant toutes les communautés autour du Chef de l'Etat pour évaluer l'état de la nation en famille et en communion nationale.

3. Organisation des élections locales, municipales et urbaines :

Cette fois nous ne voulons pas des nominations, Excellence !

Le pouvoir de la base est celui qui protège l'environnement, les routes, la production économique et toutes vos mesures gouvernementales ne peuvent être efficacement mis en exécution qu'avec les entités territoriales décentralisées !

Permettez moi Excellence Monsieur le Président de la République, de vous dire que la réussite de votre programme, viendra de l'installation des ces institutions de base, sans quoi, votre mandat sera voué à l'échec.

Ceux qui gèrent la population à la base, ce n'est pas le Président de la République, ses ministres, moins encore ses députés, les gouverneurs mais ces bourgmestres qui officient leurs mariages, qui leurs accordent les attestations d'usages administratifs, qui leurs appellent à l'assainissement de leurs milieux etc. s'ils sont absents le peuple constatera l'absence de l'autorité de l'Etat, et le mettra à votre compte, comme vos prédécesseurs.

4. Réhabilitation des Routes d'intérêt national :

Excellence Monsieur le Président de la République ; notre pays n'a pas des routes, nous voulons y circuler et exploiter nos richesses dans une bonne relation interprovinciale.

Les routes apporteront le travail, la sécurité et le développement.

Un simple citoyen sans faire beaucoup des calculs saura que s'il achète un véhicule et l'utiliser pour véhicule de transport, il gagnera la vie, et ne sera pas tenter d'aller créer une rébellion, ou escroquer les autres. Ces routes permettront à chaque congolais de s'approprier la création des richesses et la consolidation de la paix, car cette sécurité sera profitable à tout le monde.

Ceux qui construiront des restaurants les longs de ces routes, gagneront leurs vies, ceux qui y construiront des hôtels et maisons d'hébergements seront sauvées du chômage, et d'autres commerçants achemineront leurs biens pour la grande productivité économique.

Alors voici ces routes prioritaires de l'unification de la RDC :

- **Route** : Bukavu-Kasongo-Kindu-Sankuru-Kasai/Central-Kasai-Kwilu-Kwango-Kinshasa
- **Route** : Lubumbashi-Kalemie-Kindu-Tshopo-Bas/Uele
- **Route** : Nord-Ubangi-Sud/Ubangi-Mongala- Equateur-Tshuapa-Maindombe-Kwilu-Kwango
- **Route** : Equateur-Maindombe-Kasai-Kasai/Centrale-Lomami-Haut/Lomami-Lualaba-Haut/Katanga
- **Route** : Ituri- Haut/Uele-Bas/Uele-Nord/Ubangi-Sud/Ubangi
- **Route** : Bukavu-Goma-Beni-Butembo-Kisangani

Réaliser la construction de ces 6 routes dans ce pays, combattra la pauvreté généralement dans 5 ans et d'autres pays diront que vous avez réalisé le miracle.

Que le congolais de partout où il est, ait en tête qu'il peut se rendre sans difficulté par route partout où il veut dans son pays. C'est un véritable miracle !

5. Définir une bonne politique économique régionale

Excellence, Monsieur le Chef de l'Etat,

Nous sommes encore au début, et nos voisins ont dans une certaine manière un peu d'avance par rapport à nous. Ainsi nous avons encore besoin d'eux pour la relance économique.

La ville de Bukavu où je suis né par exemple, les gens ont besoin des aéroports des pays voisins pour voyager en Europe, en Asie, et ailleurs. Nous ne devons pas planifier de dépendre de nos voisins pour plus longtemps, mais si nous pouvons négocier des mesures de libres circulations pendant au moins 3 ou 5 ans le temps de permettre au gouvernement d'équiper son secteur de transport aérien et ses voies de communications routières, ou encore fluviales.

Cela facilitera nos commerçants qui utilisent ces aéroports des pays voisins !

Si vous les permettez d'y avoir accès facilement c'est encore avantageant pour notre économie, même si ce n'est pas l'idéal. Nous pouvons la considérer comme transitoire, mais c'est une mesure importante.

Mais au de-là de cela, nous avons aussi besoin que nos voisins circulent chez nous et y exercer leurs métiers en toute liberté et tranquillité, et c'est encore avantageant pour notre économie.

Pour les pays frontaliers de l'Est de la RDC, je suggère qu'on intègre la Communauté "EastAfrica" réunissant le Rwanda, le Burundi, la Tanzanie, le Kenya, l'Ouganda et le Sud-Soudan. Cela va d'abord empêcher aux voisins de financer des rebellions en RDC qui sera déjà un Etat-Membre du E.A.C !

Pour les pays du Sud, je suggère qu'on introduit un débat pour la réorganisation au sein de la SADEC

Et pourquoi pas au sein de toute l'Union africaine ?! Tout en établissant les mesures de protection et conservation de la souveraineté des Etats face à cette ouverture régionale, à l'instar de l'Union Européenne.

Quand nous voyageons avec nos voisins, nous nous trouvons les seuls à payer des visa partout en Afrique sauf au Benin, RCA, Sénégal, Rwanda, Burundi, et Zimbabwe soit 6 pays sur 54 et cela nous désavantage, tant soit peu.

6. **La sécurité et la défense** : la reforme de l'armée et le départ de la Monusco

Excellence Monsieur le Président, la justice et la paix ne peuvent s'asseoir dans notre pays que si nous avons une Armée Républicaine, équipée et reformée véritablement pour la défense de la patrie. Je vous recommande que le gros du budget de l'Etat soit consacré à l'armée nationale.

- Il faut bien payer nos militaires et construire leurs camps d'entrainements permanents
- **Reconstruisons les académies militaires** et au besoin introduire un cours d'introduction pour devenir militaire à l'école secondaire pour initier nos jeunes à la défense de la patrie. Ce cours avec l'Éducation Civique et Morale devraient marcher des paires, pourquoi ne pas créer une section dans l'enseignement secondaire pour la section militaire et que ceux qui en ont la vocation soient préparés à l'avance sur cette mission salvatrice de la défense du pays. JE RECOMMANDE LA MEME CHOSE AUSSI POUR LA POLICE NATIONALE
- **L'Agence Nationale de Renseignement** doit aussi être considérée et équipée, il faut professionnaliser cette structure et au besoin la remettre au commandement de la police en faisant d'elle, une de ses branches ou bataillons.
- **La Direction Générale de Migration**, fonctionne correctement, mais nous voulons que leurs services soient informatisés et que les agents soient encore formés pour un professionnalisme plus élevé !

Au quotidien nous devons renforcer des patrouilles de la police 24h sur 24h sur toute l'étendue de la république, en attendant de renforcer les effectifs de la police, ces patrouilles peuvent se coordonner avec la police et l'armée !

Les bouclages des maisons demeurent une nécessité étant donné que nous venons d'un pays post conflit et dont l'administration publique n'a pas été à mesure de tout régler ! Les bouclages dans les maisons permettront de contrôler les immigrants clandestins, qui souvent sont cités comme auteurs des cas de vols et assassinats dans différentes villes du pays, surtout dans les provinces avec des frontières vers les pays voisins.

L'insécurité et le banditisme n'est pas beaucoup signalé dans les provinces du centre du pays, mais beaucoup plus dans les provinces ayant des frontières avec les pays voisins.

Donc les patrouilles doivent avoir cet objectif de dénicher les migrants clandestins et détenteurs illégaux d'armes et minutions des guerres. Mais aussi des trafiquants de la drogue !

Notre armée ne doit pas conjuguer sa mission, en même temps avec la présence d'autres forces étrangères, en l'occurrence les casques bleus de la MONUSCO. S'ils veulent nous assister, qu'ils nous donnent l'argent en liquide pour appuyer notre armée ! Les formateurs de la sécurité de la Monusco peuvent rester pour former nos forces armées et de la police, mais pas nous assister dans la sécurisation du pays. C'est remettre en cause notre souveraineté.

7. Financer et encourager l'entrepreneuriat des jeunes et des nationaux

Excellence Monsieur le Chef de l'Etat,

En lieu et place des ONG et associations sans buts lucratifs, la RDC a besoin des micros, petites et moyennes entreprises pour booster son Produit Intérieur Brut. Nous devons avant tout investir en l'homme congolais. Nous ne devons pas construire une nation qui dépend de l'extérieur financièrement ! Cela ne fait pas de nous un Etat-souverain.

Les jeunes terminent les études et deviennent des chômeurs parce qu'aucun programme gouvernemental n'a été élaboré pour eux.

Je vous prie Excellence de **créer un Fond National de l'Entrepreneuriat des Jeunes**, qui organisera des appels à proposition des projets à financer chaque année ! A hauteur d'un budget de 10 millions de dollars américains, le fond pourrait financer la création de 1000 entreprises de jeunes chaque année avec une répartition équitable par province, soit 38 investissements par province chaque année !

Après 5 ans de votre mandat vous aurez créé 5000 entreprises des jeunes, qui à leurs tour créeront l'emploi et planifieront des investissements d'avenir qui deviendront des grandes entreprises des nationaux congolais au bout de 20 ans. Bien-sûr avec la continuité de l'Etat.

L'importance de ce fond est qu'il résoudra aussi le problème du banditisme en créant l'espérance dans les milieux de jeunes qui commenceront à se concentrer aux études et à la recherche pour concourir au prix national de l'entrepreneuriat des jeunes. Au lieu de se donner à l'alcool, aux vols à mains armées, ils seront des planificateurs des projets pour le pays.

Ils vont arrêter les rêves aliénés d'aller devenir migrants dans des pays Occidentaux, et vont rêver la transformation de l'Afrique en un havre de paix et de prospérité.

8. Faire de l'Anglais une deuxième langue officielle de la RDC

Excellence Monsieur le Président de la République,

Non seulement le multilinguisme est important pour un monde global, mais économiquement, les congolais ont besoin aussi de parler et communiquer avec le monde anglophone.

Sur ses 9 voisins : la Zambie, la Tanzanie, le Burundi, le Rwanda, le Sud-Soudan, l'Ouganda sont anglophones. Bien sûr que le Rwanda et le Burundi sont bilingues, mais ont tendance à abandonner l'usage du Français. Ce que nous ne recommandons pas, mais nous pensons que nous avons aussi besoin du français comme de l'anglais à égalité !

Regardons par exemple, les principaux pays partenaires de la RDC en commençant par la Chine, les USA, le Royaume-Unies, le Japon, l'Inde, la Russie et toutes ces grandes puissances de ce monde à l'exception de la France, sont toutes anglophones. Raison de plus de considérer le bilinguisme en RDC, pour permettre au peuple de s'ouvrir dans une coopération globale sans difficulté de communication. Le Canada utilise le français et l'anglais, donc nous aussi cela nous aidera !

9. Reforme le secteur éducatif *notamment le primaire, le secondaire et favoriser la construction des nouvelles écoles modernes et centres des formations professionnelles.*

Excellence Monsieur le Chef de l'Etat,

Après ma recommandation sur la sécurité et la défense nationale, laissez-moi, vous prier de donner aussi une grande considération au secteur éducatif. D'abord l'enseignant congolais doit être valorisé avec un salaire décent et régulier !

Nous vous implorons de faire du secteur de l'éducation le deuxième à consommer, le gros du budget national, après la défense. Former un congolais c'est le plus grand investissement dont le pays a besoin. Nous avons besoin d'experts dans différents domaines pour exploiter notre pays, et nous ne devons pas compter que sur l'expertise externe.

Le congolais est capable de mieux faire, d'inventer, de découvrir et d'agir, s'il a reçu un apprentissage dans un domaine quelconque.

Nous avons dans nos universités, beaucoup des facultés des sciences humaines, et nos universités ne sont pas attachées à former les exécutants.

Des facultés de la politiques administratives, des droits, de l'économie, du sociale, de la médecine, nous en comptons déjà par milliers et des millions des congolais ont été formés dans ces domaines.

Qu'en est-il des ingénieurs-informaticiens, des géologues, des chimistes, des archéologues, des cancérologues, des ingénieurs manufacturiers ? Nous devons rêver construire des véhicules par des

congolais, des avions, des bateaux, l'armement et les vendre aux autres nations, comme d'autres grandes puissances. Pour y arriver nous devons former nos citoyens pas seulement pour devenir avocats, ministres, députés, banquiers etc.

Le désire de tout congolais est de voir que l'école primaire soit améliorée ainsi que le secondaire, donc organiser un forum national sur la reforme du système éducatif est une priorité pour définir, un nouveau programme d'enseignement à mettre en place.

Exemple l'informatique pourrait être enseigné des l'école primaire etc.

10. Valoriser les métiers existants et favoriser l'investissement des nationaux

Excellence Monsieur le Président,

Beaucoup des discours politiques, nous disent qu'une fois au pouvoir on va créer l'emploi, oui c'est l'un des objectifs de la gouvernance politique, mais moi je voudrais qu'au-delà de la création d'emplois vous puissiez définir un programme pour la valorisation des métiers existants.

Nombreux congolais pensent toujours qu'un emploi c'est un poste dans une ONG, un poste dans un hôpital, un poste dans les entreprises publiques ou enseignants et tout autre qui a un bâtiment administratif ou bureau. Ce n'est pas faux, mais il y a d'autres métiers comme coiffeurs, musiciens, commerçants, chauffeurs, couturiers, stylistes, écrivains, joueurs ou athlètes etc. qui s'exercent avec ou sans bureau de travail. C'est ces métiers que je vous demande de valoriser ! Son Excellence.

Il faut donner la valeur à tous les talents des congolais. Un écrivain, un coiffeur, un chauffeur doivent vivre de leurs métiers et en être fiers au lieu de considérer leurs métiers comme des passe-temps.

Ces « petits-métiers » négligés par les gens, représentent le secteur informel de la RDC, dont plus de 75% des congolais y sont engagés. Donc prendre des mesures pour valoriser ces soit disant petits métiers, va booster le secteur formel de la RDC, et tout le monde vivra de ce qu'il est bien capable d'exercer, ce qui augmentera l'assiette fiscale du pays et son PIB.

Il faut par exemple, identifier tous les travailleurs, secteurs formels ou informels et les appuyer avec des crédits bancaires, pour améliorer leurs initiatives. Les banques seraient aussi avantagée de s'associer dans ce deal avec l'accompagnement du gouvernement.

En un mot, je vous demande de moderniser tous les métiers qui s'exercent au pays en demandant aux initiateurs de se conformer aux dispositions légales qui régissent chaque secteur.

En évoquant ceci, il faut mettre en application la loi qui règlemente les métiers à exercer par les nationaux et les non-citoyens du pays. C'est pour valoriser le congolais chez lui, avant tous les autres.

11. La Restructuration et Réglementation des Taxes et impôts ;

Excellence Monsieur le Président,

L'amélioration du climat des affaires, réside ici dans la restructuration, et la réglementation des taxes et impôts. Nos lois sont bonnes pour les grandes entreprises et grandes sociétés ou industries, mais elles sont muettes pour les petits investisseurs particulièrement les nationaux.

Nos taxateurs et agents fiscaux, par manque des textes juridiques appropriés, appliquent nos lois élaborés pour des grands investissements, et quand un opérateur économique cherche à obéir là-dessus en se conformant à la loi ; la plus part finissent par tomber en faillite, parce qu'ils sont taxés au de-là de leurs pouvoirs des revenus et capitaux.

Je vous implore donc Excellence, d'instruire le parlement à clarifier notre législation fiscale, en catégorisant les capacités d'investisseurs car, ils ne sont pas tous de la même taille.

Un boulanger produit des pains et un boutiquier va acheter auprès de lui en gros pour les revendre en détails, quand les agents fiscaux passent, ils exigent la taxe que le boulanger a payé au boutiquier qui écoule les produits du boulanger qui a déjà payé la taxe. C'est une cacophonie !

La loi devrait prévoir une taxe pour le producteur (boulanger) et une autre catégorie pour le revendeur (boutiquier) pour éviter que l'un ne tombe pas en faillite et créer la pauvreté au pays en lieu et place de la richesse.

Bref les taxes et impôts à payer doivent être catégorisés et tenir compte du pouvoir de revenu de chaque investisseur et de son niveau d'investissement. Celui qui est sous un registre de commerce, ne devait pas payer la même taxe qu'un commerçant sous pétante. Et le registre de commerce devrait aussi avoir de catégorie, comme la catégorie A pour les grandes industries, B pour les sociétés, C pour les petites entreprises, et D pour les micros-entreprises. Si chaque catégorie paye conformément à ce qu'il est en mesure de générer, les congolais seront fiers de se conformer à la fiscalité, et la corruption sera largement combattue, il n'y aura plus des fuites des capitaux du trésor public ou évasion fiscale.

De même cela appellera des milliers d'investisseurs de partout au monde, qui devront avoir l'obligation d'utiliser la main d'œuvre congolaise à hauteur de 75% de leurs employés, et en confiants des postes des directions aux nationaux. Les non-citoyens doit venir que pour apporter une expertise qui manque au pays !

12. Electrification du pays :

Excellence Monsieur le Président de la République,

Sans électricité la production industrielle, la création d'emplois, les investissements en générale ne seront pas possible dans ce monde qui est devenu numérique, et donc dépendant de l'énergie électrique. Electrifier le pays est une grande et priorité majeure !

Le défi est que le pays n'a pas des moyens nécessaires pour tout mettre en place en 5 ans de votre mandant. Mais il ne manque pas des solutions palliatives ou provisoires, en attendant que l'Etat se dote des moyens suffisants pour financer des grands projets d'investissements. Notamment penser à exonérer l'importation des outils et engins pouvant faciliter la production de l'énergie photovoltaïque et éolienne ; C'est une solution rapide et palliative !

La loi sur la libéralisation du secteur de l'énergie accorde à chaque individu de produire jusqu'à 10 Kilowatt. Donc tout en vous investissant dans le projet Inga 3 et la réhabilitation ou la construction d'autres barrages électriques du pays, permettez à ce que cette libéralisation soit effective. Pour qu'il y ait sur l'ensemble du pays beaucoup des moyens provisoires qui aideront la population à produire de l'énergie, et travailler sans difficultés.

Une fois qu'Inga 3 sera opérationnel pour couvrir tout le pays, l'Etat pourra alors changer la loi et exiger à tout le monde de s'abonner aux structures formelles de productions de l'énergie.

Permettre à la population de s'organiser en 10 ménages et produire leurs électricités en coopératives etc. cela est possible si les matériels pour la production coûtaient moins chers en tenant compte du pouvoir d'achat du congolais moyen. Il ya des milliers d'idées pour rendre ceci possible et les techniciens en la matière en proposeraient toute une montagne des solutions plus pratique !

13. L'eau

La même recommandation pour la production du courant électrique est aussi valable pour la fourniture en eau potable. Il faut provisoirement exonérer les engins, outils et produits de transformation de l'eau potable sur l'ensemble du pays, et permettre à l'Etat d'investir dans la construction des usines des productions d'eau, puis quand cela sera prêt, exiger à la population de s'abonner aux structures formellement établies !

14. Appuyer et Organiser, le Secteur de Transport Public et Privé

Excellence Monsieur le Président de la République,

Les routes demeurent une priorité, pour bien organiser ce secteur de transport.

Une fois les routes sont reconstruites, réhabilitées, ou créées, la population va investir l'argent en achetant des véhicules pour commencer un business du transport des personnes et des biens. L'Etat devra donc encourager l'entrée sur le sol congolais, des véhicules des catégories de bus des transports et pourquoi ne pas penser à leur exonération. (Exonération des bus) ou suspension des taxes pour leurs dédouanement.

L'Etat aussi devra acheter des bus et locomotives des transports, y investir, créer l'emploi et assurer le transport aux citoyens.

15. Réhabiliter le Secteur Financier du Pays

Excellence Monsieur le Chef de l'Etat,

Les 80 millions de congolais que vous allez diriger pendant 5 ans constituent le moyen en ressources humaines, qui ont besoin de financement pour vous accompagner dans l'accomplissement de votre vision.

Favoriser la création des Banques modernes et fiables capable d'octroyer des crédits avec un taux et délai de remboursement acceptable, est donc une priorité que vous devez instruire au gouvernement, pour permettre aux congolais d'avoir accès aux crédits et créer la richesse dans différents domaines, bénéfiques pour le pays.

Le congolais doit être en mesure d'effectuer des achats et paiements en ligne, peu importe où il vit, dans le village ou en ville. Et de vendre aussi ses produits en ligne au marché mondial !

16. Encourager les gouvernements provinciaux à Réhabiliter, construire et moderniser les aéroports et routes d'intérêts provinciales

Excellence Monsieur le Président de la République,

La décentralisation doit être effective, il faut encourager les provinces à entreprendre des grands projets comme la construction ou la modernisation des aéroports, répondants aux standards internationaux en matière d'aviation.

Une fois le pays dispose des bonnes infrastructures aéroportuaires, et avec un bon climat des affaires, des milliers des compagnies vont venir d'elles-mêmes se bousculer pour y avoir accès avec des appareils modernes, et desservir ce secteur de transport aérien sur l'ensemble du pays et permettre aux congolais de voyager à l'international directement à partir de chez eux.

Toutefois le gouvernement national doit renforcer le nombre des appareils de la compagnie nationale qui doit concurrencer avec d'autres et assurer au pays une disponibilité des moyens de transports aériens indépendants des compagnies étrangères, sans les museler et sans nous rendre extravertis.

17. Favoriser l'accès à la Santé en créant une mutuelle nationale de santé : avec la réhabilitation, la construction, et la modernisation des hôpitaux

Excellence Monsieur le Président de la République,

La santé de nos populations demeure une préoccupation majeure, surtout en milieux ruraux et même dans les centres villes du pays.

Un grand nombre de nos concitoyens choisissent d'aller se faire soigner à l'étranger plutôt qu'au pays, suite au fait que l'expertise de nos médecins est limitée avec des hôpitaux sans équipements modernes, des bâtiments vétustes, et un désordre administratif.

Bien sûr que réhabiliter complètement ce secteur, sera un processus, mais il y a des mesures palliatives, comme la création d'une mutuelle de santé nationale, dont chaque congolais devra obligatoirement souscrire avec les membres de sa famille au prix de 2000Franc Congolais par an, cela donnerait au pays 160.000.000.000FRC, ce qui est une contribution nécessaire de base sur laquelle, le gouvernement peut ajouter sa part budgétaire, et doter les hôpitaux des médicaments nécessaires, pour soigner la population à un prix largement réduit, et les citoyens doivent encore prendre part au règlement de sa en payant comme dans d'autres pays, 10% du montant de sa facture et que sa mutuelle prépayée, couvre le 90% restant pour sa facture.

Excellence Monsieur le Chef de l'Etat, cette mesure sera salubre et aidera des millions des familles à avoir accès aux soins appropriés !

Je m'explique bien ici : la population adhère obligatoirement avec 2000FRC par individu et tous les membres de sa famille. Puis quand l'un tombe malade, il se conduit dans un hôpital agréé du gouvernement pour la mutuelle, et si sa facture tombait soit à 100.000FRC, il prend en charge 10% de cette somme, soit 10.000FRC.

18. Agriculture : Exonérer l'importation des intrants, engins et produits agricoles :

Excellence Monsieur le Président de la République,

Notre pays dispose d'une bonne loi en matière de la réglementation du secteur agricole, mais dont l'application n'est pas encore visible.

Nous vous recommandons d'instruire votre gouvernement à appliquer cette loi, qui permettra au pays de booster son secteur agricole, et valoriser nos 120 millions des terres arables, inexploitées.

19. Lutte contre la corruption en créant une structure unique nationale de perception des toutes les taxes, à caractères nationales, comme provinciales ou locales.

Excellence Monsieur le Chef de l'Etat,

Si vous ne parvenez pas à instaurer un système de lutte contre la corruption, les milliards des revenus que produiront les congolais durant votre mandat, seront détournés et servir les individus plutôt que l'Etat.

La plus grande mesure est de créer une entreprise nationale, dénommée comme dans tous les pays, Autorité Nationale des Revenues ou en anglais le "Congo Revenue Authority". Donner à cette seule et unique entreprise la mission de récolter toutes les taxes et impôts du pays ; que ce soit des taxes à caractères nationales, provinciales ou des entités territoriales décentralisées.

20. Réhabilité l'appareil judiciaire : construire et moderniser les prisons, valoriser les magistrats, assurer l'indépendance de la magistrature.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Comme dans ma première recommandation sur la révision de la constitution, j'ai expliqué l'importance de rendre indépendante notre justice, pour construire un Etat de droit.

Vous y êtes plusieurs fois revenues dans vos différents discours et interviews, mais pour concrétiser cette action, il ne doit y avoir des personnes intouchables dans le pays. Le premier à craindre la justice et à respecter la loi, doit être le Président de la République, raison pour laquelle, je suggère qu'il ne soit pas celui qui nomme des magistrats mais qu'il laisse cette charge au conseil supérieur de la magistrature, il ne doit pas également avoir un grand cota pour la désignation des membres de la cour constitutionnelle, mais le conseil supérieur de la magistrature, nous devons améliorer nos lois et renforcer le pouvoir judiciaire, pour les rendre plus crédibles et indépendants opposable à tous.

21. Administration Publique : Amélioration du SMIG et conditions des travaux des agents et fonctionnaires de l'Etat

Excellence,

La lutte contre la corruption, les détournements des deniers publics, la lutte contre la pauvreté ne seront peu être possible que si l'on améliorerait les conditions de travail des agents et fonctionnaires de l'Etat ?

Nous pensons que oui c'est le premier pas !

Nos services de l'Etat ou notre administration publique demeurent encore classiques ou manuels pendant que le monde est entré de devenir de plus en plus numérique. Informatiser la fiscalité, équiper et former les agents et fonctionnaires des entreprises publiques de l'Etat, améliorer leurs salaires, et leur offrir des avantages sociaux, les pousseront à bien agir pour le compte de l'Etat, sans détourner les recettes ou s'adonner à la corruption.

L'informatisation de la fiscalité congolaise permettra de mettre fin aux détournements, bien-sûr il faut l'accompagner avec d'autres mesures nécessaires.

Le salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) peut être amélioré que si l'assiette fiscale génère plus des revenus et pour y parvenir, je vous implore d'équiper et former les agents et fonctionnaires de l'Etat, sachant que réussir cela c'est instaurer la paix social sur l'ensemble du pays.

22. Organiser un dialogue sur la paix et la réconciliation avec les Congolais de la Diaspora

Excellence Monsieur le Chef de L'Etat et Président de la République,

Renforcer notre cohésion nationale est importante, nous avons besoin de notre solidarité, au niveau du pays comme à l'étranger. Nous avons besoin d'une réconciliation à tous les niveaux.

Les congolais de l'étrangers ne doivent pas être oubliés, il faut dialoguer avec eux, dont la plupart ont obtenus d'autres nationalités pour vivre paisiblement dans des pays d'accueils, je vous prie de les écouter tous, anciens congolais et ceux-là qui ont toujours conservés la nationalité. Avec ce dialogue nous pourrons avoir un accord sur des mesures à prendre pour satisfaire tout le monde et pour le bien commun du pays. Vous en savez plus sur cette question ayant longtemps vécu à l'étranger ! Le phénomène « combattants » devrait finir, le congolais ne doit pas être un frein pour son compatriote mais un pont pour donner un passager à l'autre.

Non seulement le dialogue dans la diaspora, mais j'en profite pour vous prier d'initier plusieurs dialogues communautaires aux niveaux des quartiers communes, groupements et villages, pour réunir les congolais et parler de leur développement social chaque année, ou chaque trimestre cela avec l'objectif de renforcer la solidarité nationale.

Excellence Monsieur le Président de la République,

Voilà mes 22 recommandations et mesures nécessaires que le pays a besoin de voir mis en place et appliquées, durant votre mandat.

Vous les avez certainement en tête, et nous vous confirmons par la présente que leur mis en application sera bénéfique et louable pour l'intérêt général du pays.

Fait à Bukavu, le 25 Janvier 2019

Christian-Joseph AKSANTI MUSENGE

Citoyen Engagé pour défendre les valeurs Républicaines